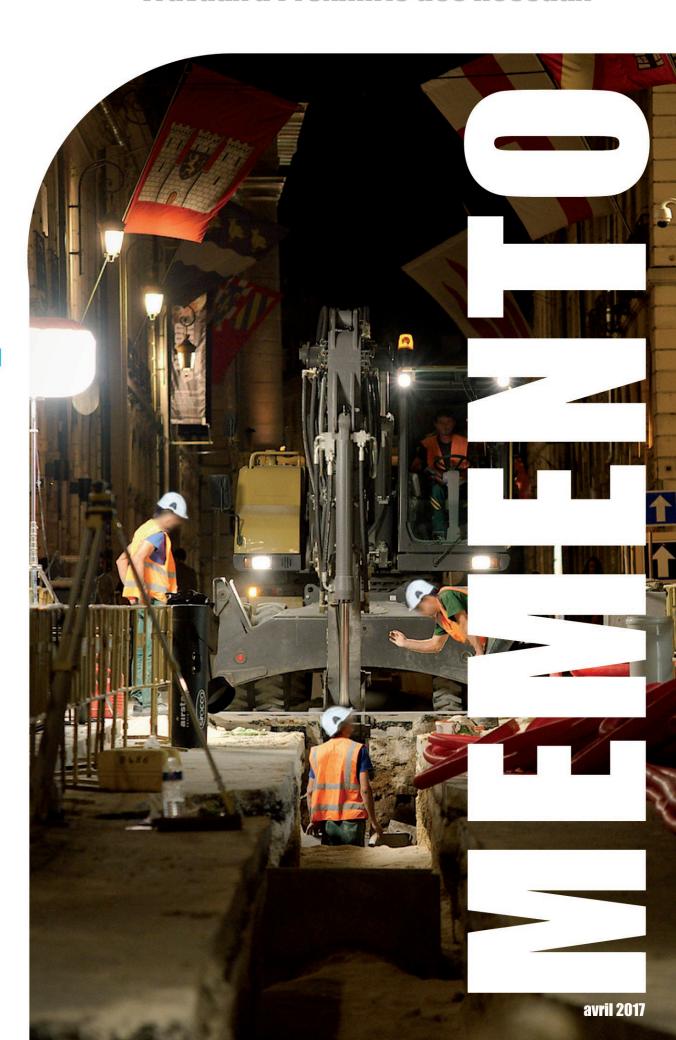


Travaux à Proximité des Réseaux



Maître d'OuvrAge (MOA)

SYNTEC INGÉNIERIE

http://www.reseauxet-canalisations.ineris.fr (Responsable de projets)



Va sur le Guichet Unique



Réalise une DT

http://www.service-public.fr/ professionnels-entreprises/ vosdroits/R17295

Envoie aux Exploitants de réseaux

Réceptionne les récépissés de DT

Intègre l'existence des réseaux dans son projet

Commande si nécessaire des Investigations Complémentaires et transmet les résultats aux exploitants concernés (A)

Rédige le marché





Le marquage piquetage des réseaux existants

Les points d'arrêt Des techniques de terrassement particulières Le Géoréférencement en classe A de l'ouvrage et la confection du plan de récolement

Lance le marché qui contient les DT, récépissés, plans de réseaux et précautions

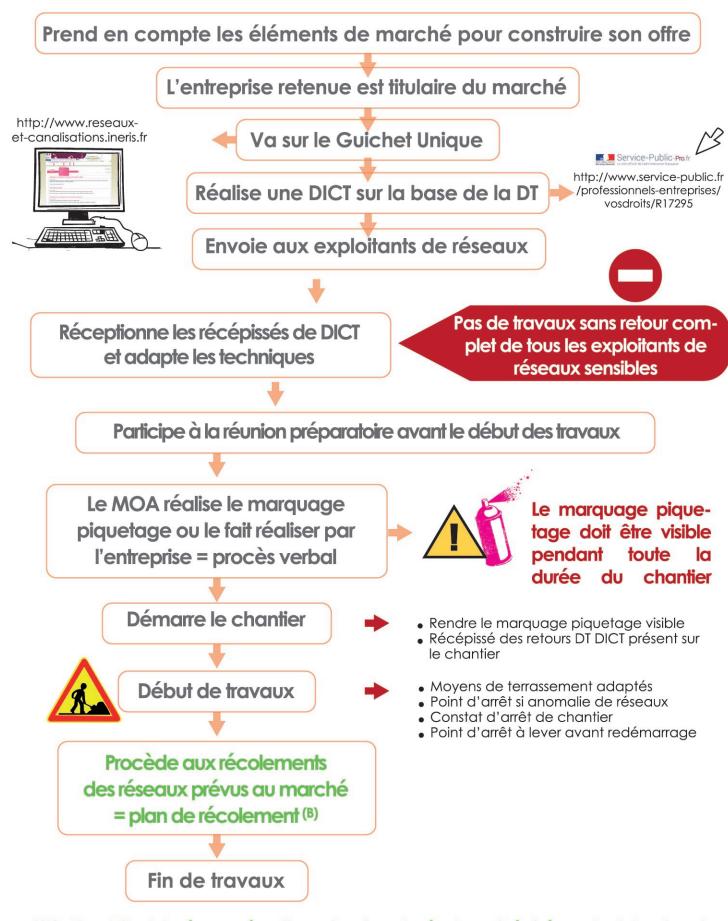
En fin de chantier : valide le dossier d'ouvrages exécutés (comprenant le plan de récolement) et le transmet à l'exploitant de réseau

*(A) : L'exploitant de réseaux utilise les résultats des investigations complémentaires commandées par le MOA pour mettre à jour la cartographie, en continu, des ouvrages.

<u>Sources</u> : ihttp://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr Document à vocation pédagogique qui ne saurait en aucun cas se substituer à la règlementation en vigueur. Memento réalisé par l'Observatiore de Bourgogne

Entreprise de Travaux





*(B) : L'exploitant de réseaux réceptionne les plans de récolement réalisés par les Entreprises de Travaux et met à jour la cartographie, en continu, des ouvrages.

<u>Sources</u> : ihttp://www.reseaux-et-canalisations.lneris.fr Document à vocation pédagogique qui ne saurait en aucun cas se substituer à la règlementation en vigueur. Memento réalisé par l'Observatiore de Bourgogne

Exploitant de réseaux



http://www.reseauxet-canalisations.ineris.fr



Déclare des réseaux sur le Guichet Unique y compris mise à jour régulière



Répond dans les délais aux DT et DICT et fournit les plans et les recommandations éventuelles

Met à jour et améliore la cartographie en continu des ouvrages suite aux récolements et suite aux investigations complémentaires



 (B) Réceptionne les plans de récolement réalisés par les entreprises de Travaux

